

Nouveau Gouvernement

Souveraineté alimentaire et planification écologique et territoriale : La Coopération Agricole salue la complémentarité au cœur du projet quinquennal

Ce 20 mai 2022, un nouveau Gouvernement est à la tâche. Les dossiers à traiter en urgence sont nombreux et cruciaux pour l'avenir de la France, au premier rang desquels l'alimentation qui doit devenir grande cause du quinquennat. Les fragilités structurelles du secteur agricole et agroalimentaire, révélées par la superposition des crises successives, doivent être redressées grâce à une stratégie nationale globale et cohérente, où les moyens doivent être le reflet des ambitions politiques : permettre à tous de se nourrir de façon saine, sûre et accessible en privilégiant les filières françaises.

La Coopération Agricole tient à féliciter Elisabeth Borne pour sa nomination en tant que chef du Gouvernement ainsi que les ministres chargés de la Planification écologique et territoriale, Amélie de Montchalin ; Marc Fesneau à l'Agriculture et Souveraineté alimentaire ; Bruno Le Maire à l'Economie, Finances, Souveraineté industrielle et numérique ; Olivier Dussopt au Travail, Plein emploi et Retraites ; Agnès Pannier-Runacher à la Transition énergétique, Sylvie Retailleau à l'Enseignement supérieur et Recherche. C'est bien la complémentarité de ces compétences qui permettra, par une action concertée et convergente, de relever le défi de la souveraineté alimentaire tout en assurant la conduite des transitions écologiques.

Les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les marchés ainsi que le conflit en Ukraine sont venus accentuer une crise déjà existante qui s'est dessinée structurellement au fil des dernières années, où nous avons vu notre agriculture et notre agroalimentaire décliner. La souveraineté alimentaire de la France comme celle du continent européen est redevenue, à l'occasion de ces bouleversements, une question politique et un choix de société au cœur des préoccupations du quotidien.

Dans ce contexte qui voit notre projet national et européen à un tournant de son histoire pour son alimentation, les conditions pour reprendre en main notre destin collectif sont pour nous, à La Coopération agricole, très claires : Produire « Plus », Produire « Mieux », Produire « Durable ».

« Il ne peut y avoir de planification écologique territoriale réussie sans des coopératives agricoles et agroalimentaires performantes » déclare Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole. *« C'est par une approche globale que nous pourrions avancer efficacement et mieux rémunérer les acteurs des filières agricoles et agroalimentaires. Relocaliser notre alimentation, moderniser nos outils industriels dans nos territoires, décarboner notre économie, exporter nos productions et notre savoir-faire, augmenter notre production d'énergie renouvelable, assurer l'attractivité de nos emplois, constituent autant d'enjeux transverses dont le pilotage complémentaire sous l'égide de la Première Ministre s'avère indispensable. Nous sommes à la disposition du nouveau Gouvernement pour bâtir ensemble cette feuille de route et répondre à l'indispensable équation de produire à la fois plus, mieux et durable ».*

Contacts presse

Guillaume Le Hoan – 07 62 68 33 63
glehoan@lacoopagri.coop

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé
Directrice Générale : Florence Pradier



Guillaume Bazaille - 06 77 98 22 94
guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com

Syril Giorgioni - 06 74 55 35 49
syрил.giorgioni@bazailleconsulting.com

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française

La Coopération Agricole en chiffres

2 200

entreprises coopératives
(coopératives, unions et sica)

86

milliards d'euros de chiffre d'affaires
global (hors unions
de commercialisation)

190 000

(filiales incluses)

salariés

Plus de **3/4**

des agriculteurs adhèrent
à au moins 1 coopérative

40 %

du chiffre d'affaires de
L'agroalimentaire français

93 %

des entreprises coopératives
sont des PME ou TPE

